

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°22 ÉTÉ 2025

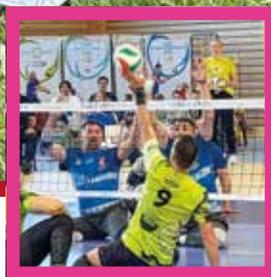
Les Journées de l'environnement 2025



FINANCES
Un budget
ambitieux et
solidaire



VIE QUOTIDIENNE
La Pharmacie
Saint-Jeannaise



SPORT
Finale de
l'Euroleague

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	3
BRÈVES DE SAINT-JEAN	4-5
FINANCES : Un budget 2025 ambitieux, rigoureux, solidaire	6-7
VIE COMMUNALE : L'agence postale communale	8
VIE QUOTIDIENNE : La Pharmacie Saint-Jeannaise	9-10
DOSSIER : Les journées de l'environnement 2025	11-16
ENVIRONNEMENT : Lutte contre le moustique tigre	17
SPORT : Finale de l'Euroleague de volley assis	18-19
TRAVAUX : Cimetière, tondeuse, voirie	20
PROJETS : Avancée des grands projets	21
EXPRESSION POLITIQUE	22-23
FÊTES ET ANIMATIONS :	24-27
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	28



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

Comme vous avez pu le constater, beaucoup d'actions, de travaux et d'événements se sont passés depuis la dernière publication du Petit Journal !

D'abord le vote du budget en mars dernier, qui permet de valider les projets et actions à venir. Cette année, son élaboration a été particulièrement difficile, au regard du contexte national très fragile et du manque d'informations concrètes de la part de l'État au moment de sa construction. Mais malgré ce contexte économique, notre gestion de la collectivité et le suivi permanent de notre prospective financière, nous permettent de conduire de nombreux projets (ce sont 5,5 millions d'investissements pour cette année) ; tout en maintenant nos engagements de ne pas augmenter les impôts locaux, et ce depuis 2014. Ce budget, une nouvelle fois, témoigne de notre volonté de choisir nos actions en réfléchissant à l'avenir, de construire le territoire de demain, pour le bien de tous, tant en matière de services à la population, que d'urbanisme, de transition écologique notamment...

Quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, de ce qui a été réalisé ou engagé depuis le début de l'année :

- ▶ Des travaux de la gestion intégrée des eaux pluviales pour limiter les risques d'inondation en cas de fortes pluies ou d'orages, comme nous en connaissons de plus en plus souvent ; des travaux d'entretien des buses, des regards et des tuyaux pour favoriser le bon écoulement de l'eau ;
- ▶ Des travaux de voirie pour sécuriser davantage les voies de circulation, comme cela a été notamment le cas Chemin de Pré Novel avec la réfection d'une partie de la route ; Chemin du Gay avec la mise en place d'un ralentisseur ;
- ▶ Les travaux en cours de l'école, qui avancent bien ; ce qui permettra de rendre en grande partie ces locaux opérationnels en septembre prochain ;
- ▶ D'autres, tels que les aménagements de trottoir et piste cyclable à Monteuil et aménagement d'un trottoir secteur de la Colombinière vont être lancés d'ici la fin de l'année ;
- ▶ Nous participons également, avec la commune de Coublevie et le Conseil Départemental, aux études qui doivent permettre d'améliorer la circulation aux abords de la RD 1075 (carrefour de la Manche, amélioration du fonctionnement des feux tricolores) ;
- ▶ Des actions, comme :
 - le fleurissement qui commence à colorer notre commune,
 - le ramassage scolaire avec la mise à disposition du minibus de la MPT, qui permet d'amener les

enfants de leur domicile à l'école de manière sécurisée

- l'aménagement des extérieurs du Four Favet et la rédaction d'un règlement intérieur d'utilisation de cet espace ,
- le travail engagé sur la création d'un parcours patrimonial,
- et côté social, la mise à disposition du logement d'urgence qui permet de mettre en sécurité et d'abriter des personnes confrontées à des "aléas de la vie", pour reprendre l'expression populaire ;
- ▶ Des événements comme la chasse aux œufs, qui remporte toujours un aussi franc succès autant pour les enfants que leurs parents ! l'après-midi "Faites du sport" initiée par nos jeunes élus du CME ; la réunion publique sur le harcèlement, organisée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – dont on parle tant sans vraiment parfois en connaître tous les contours – ; et les rencontres et partenariats avec les associations, dont nous sommes très proches, bien conscients qu'elles jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune et son dynamisme. Certains de ces projets ou actions sont menés en concertation avec les habitants, afin qu'ils répondent au mieux aux attentes et aux besoins, tout en respectant l'intérêt général, qui nous guide. C'est le cas par exemple pour le four Favet, le parcours patrimonial, le fleurissement et l'aménagement du Gay. Nous remercions donc très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont répondu à notre appel de collaboration par l'intermédiaire du Vivre Ensemble.

Je souhaite remercier également les techniciens de la commune, sans qui toutes ces réalisations ne pourraient se faire. Leur professionnalisme et leur disponibilité doivent être ici soulignés et ne sont plus à démontrer.

Je remercie aussi bien évidemment les élus qui s'investissent au quotidien pour faire que nous vivions bien dans notre commune, que le Vivre Ensemble, dont nous avons fait nom de notre publication mensuelle, reste l'ADN de Saint-Jean de Moirans.

Ainsi, vous avez été nombreux à participer à la Fête de la Saint-Jean le 28 juin dernier, à la fois à l'apéritif villageois où nous avons eu beaucoup de plaisir à trinquer avec vous, mais aussi au repas et au bal qui a suivi le feu d'artifice. À très bientôt donc,

Bien à vous,

Laurence Boutantin, Maire

Carnaval

Traditionnellement, le carnaval se déroulait sur le temps scolaire, mais à la demande de plusieurs familles, nous avons voulu tester une programmation en week-end. Petits et grands se sont donc retrouvés sur la place du village le samedi 22 mars en début d'après-midi pour le carnaval des supers héros. Malgré un temps quelque peu incertain et très venteux, beaucoup de familles ont répondu à notre invitation. Ce carnaval *newlook* fut aussi un moment de partage intergénérationnel et inclusif car il y avait les enfants, leurs parents et les grands-parents mais aussi les résidents de la Maison des Isles. Tous ont pu, en attendant le départ de la déambulation, participer aux activités de sculpture sur ballons, de maquillage et de décoration de masque. Pour donner un côté gourmand, trois associations, Le Sou des écoles, l'AIPE et la crèche proposaient gâteaux, bonbons et boissons. Ils ont rencontré un franc succès !

Pour animer musicalement le carnaval, la dynamique troupe "*La fanfare à la noix*" nous a emportés au son de ses instruments et ses chansons tout au long de la déambulation, mais aussi pour la boum des "*supers héros*". Bravo à elle pour ses belles chorégraphies. Un seul regret : M. Spiderman n'a pas pu être brûlé par mesure de sécurité. Mais nous ne sommes pas certains qu'un super héros tel que lui aurait été réduit en cendres !!

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition du carnaval "*en famille*" mais quel sera le thème retenu ? Affaire à suivre !



Roulez jeunesse !

Ça y est, la navette de ramassage scolaire a décollé... du moins dans sa phase expérimentale. Tout le mois de juin, le mini-bus de l'Espace jeune de la MPT nous permet de vérifier la pertinence des arrêts et des horaires. Chaque quartier est desservi un jour par semaine, pour peu qu'il y ait au moins un parent volontaire pour accompagner. La Patinière, Monteuil, l'Archat, le Roulet... au départ, une vingtaine de familles étaient intéressées par ce service ; seulement 7 ont choisi de participer en ce mois de juin.

En espérant que ce soit de bon augure pour "*la vraie navette*" avec un vélo électrique à 8 places, qui permettra aux enfants de faire un peu de sport tout en venant à l'école !

Le bus ne passe pas !

Lors de la réunion avec ARTER en décembre 2024, quand nous réfléchissions sur les aménagements à faire dans notre village, un groupe de riverains avait insisté sur l'intérêt de changer le sens de circulation, afin que les véhicules montent devant l'église, ce qui pourrait avoir pour effet de les ralentir...

Sauf que ce n'est malheureusement pas possible : le bus ne peut pas passer dans l'autre sens. Le test a été réalisé le dernier mardi de mai, avec le soutien de la Police Municipale et de l'ensemble des Services Techniques.

Tout d'abord, pour entrer dans la rue Veuve Émilie Murgé, bien qu'il n'y ait aucun véhicule stationné, le car doit prendre un grand virage empiétant largement sur la voie opposée. Il faut donc bloquer complètement la circulation dans les deux sens sur l'avenue JB Achard, ce qui posera problème aux horaires de l'école... mais après avoir remonté la rue de l'Église, impossible de tourner dans la rue du 8 mai 1945, même en enlevant les Points d'Apport Volontaire des ordures ménagères : malgré toute l'expérience du conducteur envoyé par le SMMAG, il faut toujours manœuvrer plusieurs fois ce qui, une fois encore, serait trop perturbant pour toute la circulation dans le village, aux heures les plus chargées. Nous avons donc bien entendu les arguments de ces participants, mais cette solution ne pourra pas être retenue.





Si tu es témoin
ou victime de harcèlement,
il y a toujours une personne
de confiance pour en parler
dans ton établissement.

NON AU HARCELEMENT



VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Pour sauver les enfants, combattons le harcèlement !

Organisé par le Ministère de l'Éducation nationale, le prix "Non au harcèlement" donne la parole aux jeunes en les invitant à créer une affiche ou une vidéo pour sensibiliser au harcèlement. La commission communication du Conseil Municipal des Enfants a participé à ce concours. Encadrés par Eugénie Peyre et Sandrine Moncho, nos jeunes élus ont trouvé eux-mêmes leur slogan et imaginé la mise en scène de la photo qui a servi de support à l'affiche qu'ils ont créée. 5000 projets ont été reçus pour ce concours. Celui de notre CME n'a pas été retenu, malgré une superbe affiche. Adrien, Estelle, Lola, Lucie et Nina, vous pouvez être fiers de votre travail !

Boules lyonnaises

Maxime Valla se qualifie pour le championnat de France de Tête à Tête.

Lors du week-end des 17 et 18 mai à Vaulx-Milieu se disputaient les qualifications pour le championnat de France.

Le club de Saint-Jean était représenté par deux participants. Christophe Bouloud n'obtient pas le sésame pour la Finale Nationale. En revanche l'espoir de l'Association Bouliste Saint-Jean de Moirans était toujours vivace grâce à Maxime Valla. Après des parties disputées avec détermination, il a su tirer son épingle du jeu et obtient sa première qualification pour un championnat de France.

Direction le Gard pour Maxime.

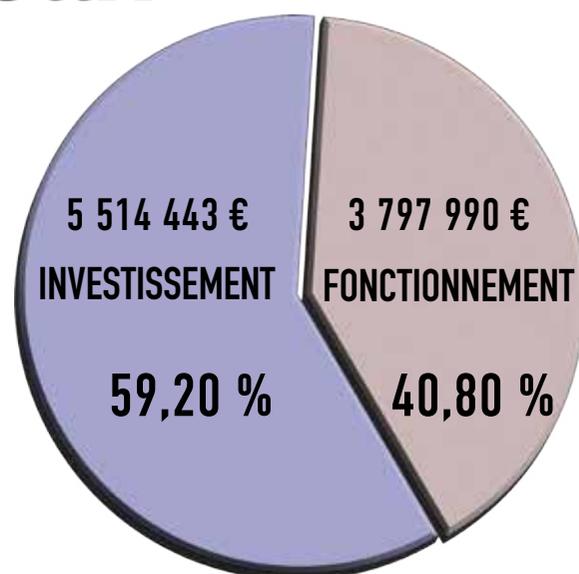
C'est à Laudun-l'Ardoise, que Maxime Valla portera les couleurs de son club, du Secteur Voironnais et du Comité de l'Isère le week-end du 30 et 31 août ; porté par ses supporters, heureux de suivre son parcours à ce niveau de la compétition.



Un budget 2025 ambitieux, rigoureux solidaire

**Le budget 2025 voté en équilibre,
se répartit comme suit :**

FONCTIONNEMENT	3 797 990 €	40,80%
INVESTISSEMENT	5 514 443 €	59,20%
TOTAL BUDGET	9 312 433 €	100%



L'élaboration du budget communal tient compte des contraintes imposées par l'État : maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement malgré une inflation élevée depuis plusieurs années, augmentation du taux de cotisation des employeurs communaux sur trois ans (+ 22.000€ par an), des tarifs de la restauration scolaire (non répercutés aux familles jusqu'à la fin de l'année scolaire

2024/2025) et des assurances (dues à l'augmentation des sinistres remboursés aux communes).

Le budget 2025 est maîtrisé pour maintenir une haute qualité de services rendus à la population

La commune de Saint-Jean soutient les associations sportives et culturelles pour leur permettre de maintenir et développer le bien-être, le vivre ensemble, la

solidarité, la pérennité du fonctionnement des structures. Pour tenir compte de l'augmentation des dépenses de certaines associations et (ou) de la baisse de recettes, la commune a maintenu l'aide de la plupart des associations et augmenté les aides de plusieurs d'entre elles : Maison pour tous, crèche, Centre communal d'action sociale. Voir le détail des aides page ci-contre.

Maison pour tous	112 100 €
Crèche "les Ptits Loups"	94 200 €
Centre communal d'action sociale	34 000 €
Football Club la Sure	600 €
Relais Petite Enfance	7 019 €
Pays Voironnais Volley Ball	2 900 €
Coopérative scolaire (pour projets scolaires)	9 600 €
Terre en Partage (jardin associatif)	500 €
Association des parents élèves Sacré Cœur	1 200 €
Comité social du personnel	2 500 €
Sou des écoles laïques	1 000 €
Compagnie de la Sereine	400 €
Tennis de table	650 €

Secours Populaire	700 €
Amicale boule de Saint-jean	800 €
Société de chasse ACCA	700 €
Anciens Combattants	100 €
Union des pêcheurs	100 €
Comité de jumelage	500 €
Tennis Club	1 500 €
Association des donneurs de sang de Voiron	150 €
Association sportive du collège du Vergeron	260 €
Foyer socio-éducatif du collège le Vergeron	150 €
DDEN Voiron Chartreuse	150 €
Lycée Pierre Beghin (voyage scolaire)	500 €
Club des nageurs de Moirans	200 €

Deux exemples d'aides financières pour couvrir une partie des frais



Maryvonne Cussac (3^e en partant de la gauche), DDEN, lors du comité de suivi des travaux de l'école Vendémiaire.



Des élèves saint-jeannais lors du voyage scolaire pour la mémoire, du 5 au 7 mai 2025, en Tchéquie.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation nationale sont des amis de l'école publique et défendent les valeurs de la laïcité (liberté de conscience, de pensée...). Ils sont nommés par le Directeur académique et assistent comme membres de droit aux conseils d'école des classes élémentaires et maternelles. Ils sont chargés de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants. Ils sont en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale, les élus et les parents d'élèves. Ils exercent bénévolement cette mission.

Voyage de lycéens de Saint-Jean de Moirans : six élèves habitant Saint-Jean de Moirans, étudiants de terminale du lycée Pierre Beghin de Moirans, ont effectué un voyage pour le "devoir de mémoire". Il s'agit de "comprendre et de ressentir" les mécanismes du nazisme afin d'élever un "rempart contre l'oubli".

Principaux investissements prévus pour 2025

RÉNOVER , AGRANDIR, AMÉLIORER LA QUALITÉ D'APPRENTISSAGE DES ENFANTS :**3 947 500 €**
FIN DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

ISOLER THERMIQUEMENT DES LOGEMENTS COMMUNAUX :**287 400 €**
POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

CRÉER ET AMÉNAGER UNE MINI-FORÊT :**25 000 €**

AMÉNAGER ET CRÉER DEUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AU CENTRE VILLAGE :**38 500 €**

CRÉER ET SÉCURISER UN CHEMIN PIETONNIER À LA COLOMBINIÈRE :**337 000 €**

DÉMARRER DES TRAVAUX POUR L'AGRANDISSEMENT DES PARKINGS CENTRE VILLAGE : . **115 900 €**

et tous ces travaux avec 0% d'augmentation des taux des impôts locaux

L'agence postale communale

Suite à la fermeture des bureaux de Poste dans certaines petites et moyennes communes, le groupe "La Poste" est dans l'obligation de négocier un contrat pour continuer à assurer une présence postale de proximité. C'est pourquoi nous avons créé en 2015 une "agence postale communale". Celle-ci a trouvé sa place à l'accueil de la mairie, dans un espace bien identifié.

Il ne s'agit pourtant pas d'un service public municipal, mais bien d'un service commercial de La Poste. Il ne s'agit pas non plus d'un bureau de poste mais bien d'une agence postale communale, dont les missions sont réduites.

L'agence postale communale permet aux habitants d'effectuer les opérations postales les plus courantes, telles que :

- ▶ poster ou retirer des courriers recommandés et/ou des colis,
- ▶ affranchir des courriers ordinaires,
- ▶ assurer le suivi des recommandés et/ou des colis,
- ▶ acheter des timbres ou prêts à poster,
- ▶ retirer de l'argent (350 € maximum par semaine) sur le compte d'un particulier qui est résident permanent sur la commune.

Les agents en charge de l'agence postale communale ne sont en aucun cas des postiers, mais des agents municipaux. Ils ont donc une partie de leur temps dévolue à ce service. La Poste rembourse leurs heures de présence, calculées en fonction de la taille de la commune. L'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. À noter qu'elle n'est donc pas ouverte sur les mêmes plages horaires que l'accueil de la mairie, ce qui ne serait pas envisageable au regard des autres missions accomplies par les agents d'accueil (état civil, urbanisme, téléphone, courrier, inscriptions scolaires, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles).

DES DYSFONCTIONNEMENTS DONT NOS AGENTS NE SONT PAS RESPONSABLES

Des usagers se sont plaints régulièrement de ne pas trouver à l'agence postale communale leur colis, malgré un avis de passage délivré par le facteur... Soit le colis n'est pas arrivé, soit il a été livré dans un autre lieu (en général Moirans), ce qui crée beaucoup de mécontentement



Maité Crescence, nouvellement arrivée à l'accueil de la mairie

légitime. Les agents municipaux sont souvent agressés alors qu'ils ne peuvent être tenus pour responsables de ces désagréments. Ils cherchent au maximum à trouver le bon renseignement et à contacter leurs interlocuteurs pour retrouver les colis non livrés.

Pour trouver une solution à cette difficulté, Madame le Maire, la responsable du service population et le Directeur Général des Services ont reçu en mairie les deux responsables de La Poste de notre secteur, bien conscientes des désagréments causés aux usagers, mais sans réponse concrète. La seule réponse apportée est de faire une réclamation en direct et par Internet auprès de l'organisme délégué par La Poste, responsable de la réception/livraison des colis pour traiter chaque cas selon ses spécificités.

Une information a donc été faite en ce sens par les deux agents d'accueil de la mairie et les responsables de La Poste afin de bien faire remonter tous les dysfonctionnements. C'est en multipliant les interpellations que l'on fait parfois bouger les choses. Il semblerait qu'au vu du nombre de réclamations faites, la Poste a

réagi et le retrait de colis s'est amélioré. Espérons que cela perdure !

Certains usagers nous ont alertés sur les horaires d'ouverture de l'agence postale, qui ne correspondent pas à leurs horaires de travail et les empêchent d'en bénéficier.

C'est pourquoi une enquête va être menée dans un prochain Vivre Ensemble, qui interrogera les horaires d'ouverture de ce service, qui pourraient être modifiés pour répondre au plus grand nombre d'usagers, mais tout en conservant cependant le volume horaire d'ouverture hebdomadaire.

L'AVENIR

Au moment où nous rédigeons cet article, la Cour des Comptes a informé La Poste, qu'au vu de son déficit, un nouveau fonctionnement, moins coûteux, devait être étudié. Au regard des informations nationales que nous pouvons avoir, il semblerait que plusieurs solutions soient envisagées : réduire le nombre de bureaux de poste (qu'en sera-t-il pour les agences postales communales ?) ; réduire le nombre de tournées des facteurs... L'avenir nous le dira.



La Pharmacie Saint-Jeannaise

un déménagement pour plus de services !

Depuis le 17 mars dernier, la pharmacie s'est déplacée au 90, Rue Veuve Émilie Murgé. Madame Chaduc, la pharmacienne, nous a chaleureusement accueillis dans ses nouveaux locaux. L'occasion de lui poser quelques questions.

PJSJ : Pourquoi avoir déménagé votre pharmacie ?

Mme Chaduc : Les locaux étaient devenus trop petits en surface, avec un manque de visibilité et d'espaces de confidentialité dédiés à notre activité. Nous voulions élargir notre offre et nos services, et proposer un accès facilité grâce à notre parking dédié à la patientèle. Avec ces nouveaux locaux, notre outil de travail est amélioré pour la prise en charge des patients :

- ▶ une pièce dédiée aux vaccinations, dépistages et entretiens pharmaceutiques
- ▶ une pièce dédiée pour la contention, l'orthopédie et le matériel médical
- ▶ une pièce pour la téléconsultation médicale : les patients peuvent désormais se présenter à la pharmacie et avoir accès à un médecin généraliste

sans rdv ou à un spécialiste sur rdv (dermatologue, pneumologue, gériatre sur rdv proposé par la pharmacie).

▶ l'étage est réservé au personnel, avec un bureau, un préparatoire (nous faisons encore quelques préparations magistrales sur demande), une zone de stockage des réserves, un coin pause, une pièce pour le matériel médical plus volumineux, un "studio" pour les gardes. Et quand nous aurons le temps, notre petite exposition de vieilles boîtes pharmaceutiques !

C'était important pour vous de rester au centre du village ?

Oui, c'est essentiel pour nous, pour l'attractivité du village avec la Maison de Santé, les écoles, les commerces proches.

C'était inenvisageable autrement, pour les Saint-Jeannais, et imposé par l'ARS aussi !

Ce déménagement est-il apprécié par votre équipe ?

Oui, pour plusieurs raisons :

- ▶ Nous nous sommes robotisés (rangement et délivrance au comptoir à l'aide d'un outil remplaçant nos vieilles colonnes tiroirs), ce qui nous permet de libérer du temps pour être auprès du patient. Notre robot est le point central du back office ; il est difficile à décrire parfaitement, mais si les patients veulent le voir, c'est avec grand plaisir que nous pourrions satisfaire leur curiosité.
- ▶ L'espace pour l'équipe (casier, salle de pause), et le parking pour le personnel. Notre équipe reste presque inchangée :

suite au départ de notre pharmacienne Josette, qui a pris sa retraite fin 2024, elle est à présent composée de deux préparatrices, Laetitia et Angélique, d'une nouvelle pharmacienne, Gaëlle, et de notre pharmacien en cours de thèse, Gabin.

En plus de la délivrance des médicaments et de la parapharmacie, faites-vous les vaccinations ?

Nos missions qui simplifient le parcours de soin du patient sont multiples et souvent méconnues de la population,

- ▶ que ce soit en termes de prévention :
 - Prescriptions et vaccinations dès l'âge de 11 ans selon les recommandations du calendrier vaccinal (et sans rdv, il faut juste penser à venir avec les carnets de santé/vaccination !) ; covid, grippe, DTP Coq, papillomavirus, hépatite A et B, méningocoque ABCYW, pneumocoque, rage,
 - Maillon dans la chaîne de distribution du kit de dépistage du cancer colorectal,
 - Bilans de prévention destinés à toutes personnes par tranche d'âges : 18-25 ans / 45-50 ans / 60-65 ans / 70-75 ans ;
 - ▶ ou que ce soit en termes de prise en charge de certaines maladies (tests rapides d'orientation diagnostiques, dépistage et prescription du traitement)
 - prise en charge de l'angine,
 - prise en charge de la cystite,
 - dépistage covid/grippe/VRS ;
 - ▶ ou que ce soit en termes de suivi et conseils personnalisés, avec des missions d'accompagnement :

- entretiens pour les femmes enceintes,
- entretiens pharmaceutiques pour certains malades chroniques (patients sous anticoagulants oraux, patients asthmatiques, patients bénéficiant de certains antalgiques,...),
- bilan partagé de médication pour les patients âgés polymédiqués,
- entretiens pour les patients traités par anticancéreux par voie orale.

Quels sont les nouveaux services dont vont pouvoir profiter les Saint-Jeannais ?

Les Saint-Jeannais ne le savaient pas toujours, mais nous proposons déjà beaucoup de ces missions. Grâce aux nouveaux locaux, mieux adaptés, nous allons pouvoir y consacrer plus de temps. Seule la téléconsultation est une nouveauté, avec notre borne dédiée.

L'espace de vente étant plus grand, la gamme de produits de parapharmacie que vous proposez est plus large ?

Oui, nous avons élargi les gammes en conseil, parapharmacie, aromathérapie,

miconutrition, phytothérapie et homéopathie. Nous avons à cœur de privilégier des gammes si possibles biologiques, naturelles et locales en circuits courts, avec par exemple, les tisanes des pères Chartreux, la gamme Novem à base de noix de Grenoble AOP...

Travaillez-vous en lien avec la Maison de Santé (MSP) ?

Oui, toujours, et depuis le début, je suis cogérante de la MSP avec mes confrères/collègues. Nous travaillons ensemble, en pluriprofessionnel, notamment avec un logiciel partagé pour plus de réactivité et d'échanges. Nous allons développer davantage – je le souhaite – des projets notamment en prévention.

Le mot de la fin ?

N'hésitez pas à venir rencontrer votre équipe habituelle qui reste à votre écoute : pour votre traitement, pour des conseils, pour votre curiosité, ou pour un achat en parapharmacie pour soi ou un cadeau pour faire plaisir... mais aussi dans notre démarche qualité pour nous faire part des propositions ou suggestions d'amélioration.

RAPPEL DES HORAIRES
HORAIRES HABITUELS : du lundi au vendredi : 8h15-12h / 14h-19h, le samedi : 8h30-12h30 fermé l'après-midi
HORAIRES D'ÉTÉ (généralement du 15/07 au 15/08) : du lundi au vendredi 8h30-12h / 15h-19h , le samedi 8h30-12h30 fermé l'après-midi
Téléphone : 04 76 35 37 48
Mail : pharmacie.saintjeannaise@orange.fr (réponse dans la demi-journée)



Les Journées de l'environnement 2025

Comme chaque année, les trois communes de Saint-Jean de Moirans, Coublevie et La Buisse ont organisé des journées sur la thématique de l'environnement.

Ces journées ont eu lieu du vendredi 11 au dimanche 13 avril 2025 pour la 22^e édition sur les trois communes.



Pierre animateur, du Pic Vert, entouré des participants à l'atelier découverte de la mare pédagogique

C'est un événement festif et éducatif pour célébrer la nature et sensibiliser à ses enjeux. Pendant trois jours, c'est l'occasion de profiter d'un programme varié et ludique sur le thème de l'environnement, adapté à tous les âges et tous les goûts.

À cette occasion, la commune de Saint-Jean de Moirans a organisé le samedi 12 avril plusieurs événements.

MARE PÉDAGOGIQUE

Le matin, un atelier découverte de la mare pédagogique était organisé. Cette mare est située vers la plateforme sportive. Pierre, animateur nature et environnement à l'association Le Pic Vert, a animé deux ateliers découverte qui ont réuni entre 10 et 15 personnes selon les groupes.

Les mares sont des petites zones humides qui abritent une importante biodiversité

avec des espèces, animales et végétales, toutes plus fascinantes les unes que les autres : grenouilles, tritons, libellules, dytiques, massettes... pour n'en citer que quelques-unes.

La mare pédagogique de Saint-Jean de Moirans est un espace communal entièrement dédié à la biodiversité avec, autour de la mare, de nombreuses plantations d'arbres et d'arbustes ainsi qu'une tour à hirondelles, oiseaux emblématiques de nos campagnes.

DÉCOUVERTE DE LA TOUR À HIRONDELLES

Au sommet d'un mât, 16 nids artificiels sont installés sous un toit, ils accueillent les hirondelles. Ces petits oiseaux subissent la destruction de leurs nids et ne peuvent pas nicher dans la plupart des constructions urbaines. La tour à hirondelles leur offre un abri pour nicher.

Un système électronique de repasse a été installé. C'est un système qui diffuse le chant d'un mâle pour attirer les hirondelles. L'objectif est d'attirer les premiers couples de la saison afin qu'ils s'installent dans la tour.



Tour à hirondelles



Triton alpestre

© Y. Rogeat-Le Pic Vert



Grenouilles rousses

© J.F. Noblet-Le Pic Vert



Libellule

Les participants ont été équipés d'épuisette et de matériel d'observation. Ils ont été amenés à jouer les détectives en utilisant des documents afin d'identifier chaque espèce. Insectes, amphibiens, mollusques, crustacés et larves aquatiques ont dévoilé tous leurs secrets (adaptation à la vie sous l'eau, alimentation, prédation). Le public a ainsi découvert le rôle écologique des mares et l'importance de leur préservation dans le maintien de la biodiversité.

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

En fin d'après-midi, une conférence "*Climat et énergie*" a eu lieu dans la salle Robert Veyret. Cette conférence, "The big conf", a été animée par trois bénévoles de l'association Avenir Climatique.

Avenir Climatique est une association composée de citoyen.nes engagé.es qui ont envie de contribuer ensemble à l'émergence d'une société conviviale priorisant les enjeux écologiques et sociaux. The big conference aborde trois thématiques successives, du constat aux solutions : l'énergie, le climat et les leviers d'action. Vous trouverez pages 14 et 15 un aperçu du travail de cette association.

REPAS ET CONFÉRENCE-SPECTACLE

Le soir, un repas partagé était organisé devant le gymnase de la Grande Sure. Puis ensuite la conférence-spectacle "Point de Bascule" de la compagnie du Gravillon. Elle a eu un franc succès puisqu'elle a réuni près de 200 personnes. Une conférence-spectacle drôle et décalée sur nos manières de vivre avec les contradictions qui nous animent face à la crise environnementale.

Co-écrit avec des scientifiques du CNRS et des enseignant.e-s-chercheur.euse.s de l'UGA, ce spectacle aborde avec pertinence et humour les concepts scientifiques liés au changement climatique et les défis posés par la transition écologique. Tout commence le jour où Barthélémy Cham-



penois, chercheur-cycliste en métascience ouvre un courrier d'Air France, proposant de compenser pour lui les émissions de CO2 de son vol pour New-York où il a présenté sa dernière conférence. Il choisit de refuser l'offre pour s'en charger lui-même et se retrouve embarqué dans une course

changer et un avenir qui semble difficile à éviter. Barthélémy cherche son chemin, entre la transformation intérieure, l'action individuelle, collective, militante, politique pour trouver des leviers à sa portée.

Il se retrouve tour à tour à mimer la photosynthèse des plantes qui captent le dioxyde de carbone de l'air, l'agonie de la crevette qui, il y a plusieurs millions d'années a contribué à créer les stocks de pétrole que l'on utilise actuellement, ou encore les échanges d'énergie à la surface de la Terre ou le principe d'absorption du rayonnement infrarouge par les molécules de gaz à effet de serre. Barthélémy finit son spectacle en échangeant avec le public sur cette situation inconfortable face à laquelle nous nous sommes mis : comment nous allons gérer ce moment où nous nous apprêtons à basculer vers une crise climatique dont nous n'avons, pour l'instant, qu'entrevenu les prémices ?

C'est bien le point de bascule dont il est question dans l'intitulé de ce spectacle !



folle à la compensation carbone, le propulsant bien au-delà des limites de l'absurde. Nous le suivons dans sa quête de vérité, ses calculs, ses doutes, ses explications scientifiques et sa folie, qui le déposent là, suspendu entre un passé qu'il ne peut pas



Avenir Climatique

The big conf'

Avenir Climatique association à but non lucratif est née en 2007, à l'initiative de Vincent Bryant, Emmanuel Risler et Jean-Marc Jancovici avec l'idée de contribuer à faire des enjeux énergie-climat une priorité nationale, en agissant en particulier au niveau de l'enseignement supérieur, un peu délaissé par le sujet. De nombreux outils ont été créés pour sensibiliser au climat, à l'empreinte carbone, à l'impact de l'homme sur son environnement. Parmi eux "The Big Conf'", une conférence grand public sur les enjeux énergie - climat - société, qui nous a été présentée lors des Journées de l'environnement. Avenir Climatique, parlons climat avec énergie !

Résumé

L'énergie mesure les transformations du monde : elle nous permet de nous développer et de profiter d'un certain confort. Environ 80% de l'énergie consommée dans le monde est issue des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz). Toutes les formes d'énergies ne se valent pas. De toutes les sources d'énergie, le pétrole est de loin la plus polyvalente et pratique. Dans certains pays, on gaspille de l'énergie alors que de nombreux pays voudraient en consommer plus.

Énergie

Qu'est-ce que l'énergie ? C'est ce qui permet de transformer le monde (la vitesse, la température, la forme, la composition chimique, la position, la lumière...). Consommation d'énergie = vitesse à laquelle le monde se transforme. Pour prendre un exemple, quand on veut faire cuire un gâteau dans un four électrique, s'il faut 1kWh (production de 1 000 Watts pendant 1h), c'est la même énergie que 10 cyclistes roulant à 20 km/h pendant une heure (que l'on payerait environ 110€ au smic) ou d'un kWh acheté à Enedis pour environ 25 centimes. Pour produire ce kWh d'électricité qui arrive dans notre prise, le fournisseur a pu utiliser :

RENOUVELABLES

- La chute de 8 000 l d'eau dans un barrage hydroélectrique
- 50 m² de panneaux solaires
- Une éolienne de 5 m de diamètre
- Une buche de bois
- Une bouteille de gaz

FOSSILES

- Un petit tas de charbon
- Une canette (33cl) de pétrole
- Une pincée d'uranium

Les énergies fossiles sont beaucoup plus concentrées, beaucoup plus faciles à utiliser (pas besoin d'attendre que le soleil brille ou que le vent souffle pour regarder son programme télé !) que les énergies renouvelables, mais leurs réserves ne sont pas infinies, et il faut des dizaines de milliers d'années pour les renouveler.

De plus, on ne les utilise pas uniquement pour produire de l'énergie, mais elles entrent dans la composition de... tout ce qui nous entoure (textiles, plastiques, médicaments, engrais, ...)

Prenons par exemple un pays en voie de développement comme le Sénégal. On y consomme 0,3* tonnes équivalent pétrole (TEP) par habitant.

Dans le monde, la moyenne de consommation d'énergie par habitant est de 1,9* tonnes équivalent pétrole soit déjà 6 fois plus ! Cela s'explique par les consommations des pays développés qui tirent la moyenne vers le haut. Par exemple, en France, on consomme 3,7* TEP par habitant soit 12 fois plus qu'au Sénégal et 2 fois plus que la moyenne mondiale.

Aux USA c'est 6,8* tonnes équivalent pétrole soit 23 fois plus qu'au Sénégal (et 3,6 fois plus que la moyenne mondiale) ! On peut donc se dire que pour les pays en voie de développement, c'est normal d'aspirer à consommer plus d'énergie pour augmenter un minimum leur confort. Disposer d'un accès à l'énergie c'est un droit humain

(*) = chiffres 2020

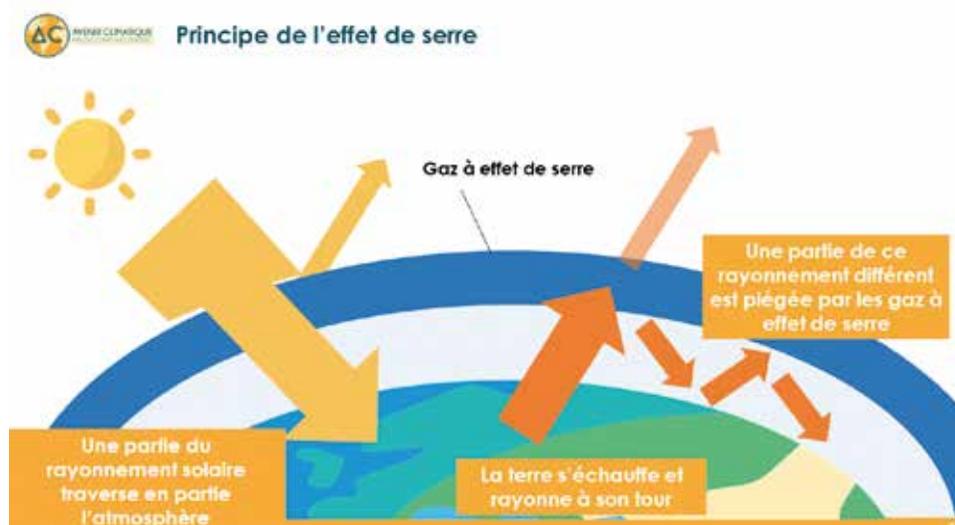
Climat

Petit rappel préalable : le climat, ce n'est pas la météo ! Si on parle du temps qu'il fait, un froid exceptionnel en janvier dans la région Rhône-Alpes, cela n'a rien à voir avec le réchauffement climatique observé sur quelques dizaines d'années, dans le monde entier...

L'effet de serre est utile dans une certaine mesure : c'est comme une couverture pour la Terre : il lui permet de garder la chaleur fournie par le Soleil. S'il n'existait pas du tout (si notre atmosphère n'était composée que de gaz complètement transparents aux rayonnements, ceux qui, d'après Barthélémy Champenois dans le Point de Bascule "ne font RIEN") la température sur terre serait de -18°C ; le système climatique naturel (interactions complexes entre les surfaces continentales, l'atmosphère, l'hydrosphère –les océans, les lacs, les rivières, les nappes d'eau souterraines...–, la cryosphère –les glaces terrestres ou marines, le manteau neigeux– et la biosphère –tous les organismes vivants dans l'air, sur terre et dans les océans–) la fait remonter jusqu'à environ 10°C .

Mais les activités humaines ont aussi un impact, et notre utilisation d'énergies fossiles est la première source d'émission de CO_2 , qui compose pour 75% les gaz à effet de serre.

Heureusement, nous avons jusque-là bénéficié d'un allié très important : les puits de carbone : seulement 45% du carbone se retrouve dans l'atmosphère, le reste étant capté par les forêts, les sols, le plancton, les océans... Plus nous émettons de CO_2 , plus ces puits de carbone naturels stockent rapidement du carbone. Au bout d'un certain seuil, certains scientifiques prévoient que ces puits vont saturer. Il s'agit là d'un des effets d'emballement



dangereux du changement climatique.

Par exemple, le pergélisol (permafrost – sol qui reste normalement gelé toute l'année, en Sibérie ou Alaska) dégèle avec l'augmentation de température. Il libère des poches de gaz qui :

- augmentent l'effet de serre en libérant de grandes quantités de Gaz à effet de serre (GES)
- forment des trous dans le sol (qui peuvent atteindre 100m de diamètre)
- libèrent parfois des bactéries ou des virus...

Autre exemple : la diminution de l'albédo (rayonnement renvoyé par les surfaces "blanches" de la calotte glaciaire et de la banquise) avec la fonte de ces surfaces, donc augmentation du rayonnement absorbé, donc augmentation de la température...

LES CONCLUSIONS DU GIEC

(voir encadré ci-contre)

1. Il est incontestable que les activités humaines sont à l'origine du changement climatique, qui rend les phénomènes

climatiques extrêmes, notamment les vagues de chaleur, les fortes précipitations et les sécheresses, plus fréquents et plus graves.

2. Les différents scénarios du GIEC estiment l'augmentation de la température terrestre moyenne en fonction des scénarios socio-économiques. Ces différents scénarios socio-économiques impliquent différents niveaux d'émissions de CO_2 qui influent sur l'augmentation de la température moyenne de la terre.

3. Il n'y a pas de retour en arrière possible pour certains changements dans le système climatique...

...Toutefois, certains changements pourraient être ralentis et d'autres arrêtés en limitant le réchauffement. Le climat que nous connaissons à l'avenir dépend des décisions que nous prenons maintenant.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Son mandat est de fournir aux responsables politiques des évaluations scientifiques concernant les changements climatiques. Ainsi, tous les 5 à 7 ans, le GIEC publie son Rapport d'Évaluation (RE), composé de 3 volumes et d'un rapport de synthèse. L'évolution des températures à venir est décrit selon 5 trajectoires socio-économiques (socio-economic pathways, SSP). Ces évaluations doivent aider les décideurs à définir des orientations.



Action

Pour savoir comment agir, il faut analyser les émissions de gaz à effet de serre. Il y a au moins trois manières de voir le problème :

- ▶ Par les activités qui les produisent ; en France, l'électricité est très majoritairement nucléaire, donc très faible en CO₂. Les trois principaux secteurs sur lesquels on doit agir sont alors les transports, l'agriculture et le bâtiment.
- ▶ Par les pays qui les produisent : soit à l'instant T ou en cumulé : aujourd'hui, le "podium" Asie (Chine), USA et Europe. Le classement depuis 1850 met alors les USA en tête et la Chine en troisième.
- ▶ On peut aussi compter les émissions de CO₂ par habitant. Mais attention, il faut dans ce cas prendre en compte les produits importés/exportés (exemple de fabrication en Chine des produits consommés en France).

Et comme nous l'a très bien démontré Barthélémy Champenois dans son one-man-show, tout est lié ! Lui qui voulait planter des arbres pour compenser, a vite compris qu'il faut aussi compenser la production des arbres, leur transport jusqu'au lieu d'implantation, leur préservation (contre les chevreuils), etc...

Pour s'en sortir, il faut prendre trois actions, dans cet ordre : sobriété, efficacité et décarbonation de l'énergie

POURQUOI LA SOBRIÉTÉ EN PREMIER LIEU ?

Imaginons que vous mettiez une chaudière très performante chez vous pour réduire les émissions de GES induites par le chauffage. Si vous voulez encore les réduire, vous pourrez par exemple baisser la température chez vous (on réduit en moyenne de 7% sa facture et ses émissions de GES du chauffage par °C de moins). Résultat : vous aurez construit une chaudière surdimensionnée pour vos besoins, une chaudière trop grosse et gaspillée de l'argent et des ressources.

ET POURQUOI PAS L'EFFICACITÉ EN PREMIER ?

À cause de l'effet rebond : pour l'illustrer, Avenir Climatique prend l'exemple de la voiture : en 1948, la 2CV pesait environ 500kg et consommait 4 ou 5 litres aux 100km. Avec la technologie, les moteurs sont devenus plus efficaces, mais les voitures ne consomment pas moins, car elles sont devenues beaucoup plus lourdes,

équipées de beaucoup plus d'accessoires électriques, bref plus confortables. Nous faisons beaucoup plus de trajets longs, donc nous apprécions la climatisation. Est-ce bien nécessaire ?

Cette conférence limitée à deux heures ne permettait pas de rentrer beaucoup plus en détails dans les actions à envisager, à titre personnel ou sur un plan plus "politique" (organisation de la société). Mais le message principal donné en conclusion c'est que les gestes individuels permettent de gagner entre 25 et 45% de l'empreinte carbone de la France, tout en permettant de découvrir de nouvelles saveurs végétariennes, découvrir sans aller loin le pays le plus visité au monde, la France, visiter des musées et notre patrimoine... Ce qui est important c'est qu'il faut faire ce qui vous rend heureux. Et au quotidien, il n'y a pas de plus grande source de satisfaction que de mettre son mode de vie en cohérence avec ses réflexions.



Lutte contre le moustique tigre

Saint-Jean de Moirans renouvelle son engagement avec ZZZAPP

Face à la menace croissante des moustiques tigres et pour prévenir une nouvelle crise sanitaire, des experts grenoblois en sciences comportementales et en conduite du changement ont conçu ZZZAPP, un outil innovant d'intelligence collective imaginé pour engager durablement les citoyens dans cette lutte cruciale.

À travers un parcours ludique et interactif, l'application offre aux utilisateurs des actions simples mais essentielles pour éliminer les sources d'eau stagnante, où le moustique tigre trouve un terrain idéal pour se reproduire. En participant, chaque citoyen devient acteur de la protection de son quartier, créant ainsi une dynamique locale forte contre ce nuisible.

UNE MOBILISATION CITOYENNE EFFICACE RECONDUITE POUR 2025

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Jean de Moirans collabore avec ZZZAPP. Cette initiative a permis de renforcer la prévention et d'observer des résultats concrets sur le terrain. Consciente des enjeux sanitaires et environnementaux, la municipalité renouvelle son engagement avec ZZZAPP pour 2025 afin d'amplifier la mobilisation citoyenne et d'optimiser les résultats obtenus.

DES RÉSULTATS CONCRETS POUR SAINT-JEAN DE MOIRANS

Au cours de l'année 2024, 138 actions ont été réalisées via l'application ZZZAPP, témoignant d'une implication naissante des habitants. 62,96 % des utilisateurs ont été actifs, avec une durée moyenne d'utilisation de 46 jours, ce qui illustre un intérêt croissant pour la prévention contre le moustique tigre. En 2024, ZZZAPP a déjà permis aux communes partenaires de constater des résultats concrets : une réduction significative des nuisances liées aux moustiques et un engagement durable des citoyens. Plus de 30 000 actions ont été réalisées grâce à l'application, avec une durée moyenne d'implication de 34 jours par utilisateur. Cette implication a permis une réduction des réclamations habituelles et une amélioration générale de la qualité de vie.

UNE STRATÉGIE EFFICACE BASÉE SUR L'ACTION LOCALE

Contrairement aux moustiques autochtones, dont le contrôle se limite souvent à des traitements sur les zones marécageuses, le moustique tigre pose un défi bien plus complexe. En effet, ce dernier se reproduit dans les jardins privés et dans de très petites quantités d'eau, parfois seulement 1 cm. De plus, un œuf de moustique tigre éclot en seulement 7 jours, et pour éliminer

ses œufs, il faudrait 30 nuits consécutives avec des températures négatives, ce qui rend sa gestion encore plus difficile. Cependant, malgré sa résistance, le moustique tigre a une faiblesse : il se déplace rarement au-delà de 100 mètres de son lieu de naissance. Pour protéger un quartier, il suffit que les habitants vident régulièrement toutes les eaux stagnantes. Autrement dit, seule une action collective et localisée peut véritablement limiter la nuisance de cette espèce dans la durée. Avec la reconduction du dispositif ZZZAPP en 2025, la commune de Saint-Jean de Moirans affiche sa volonté d'intensifier la lutte contre le moustique tigre et d'améliorer le confort de ses habitants. L'implication collective et la sensibilisation durable restent les clés d'une stratégie efficace et pérenne. ZZZAPP poursuit son accompagnement des collectivités afin d'encourager des actions concrètes et efficaces pour limiter la présence du moustique tigre et protéger la qualité de vie des citoyens.

Si ce n'est pas encore fait, téléchargez l'application ZZZAPP sur votre téléphone portable !



Finale de l'Euroleague de volley assis 2025 à Saint-Jean !

Saint-Jean de Moirans a vécu du 4 au 6 avril au rythme d'un événement sportif d'exception : la finale de l'Euroleague de volley assis. Organisé par le Pays voironnais volley (PVV), ce rendez-vous international a rassemblé cinq équipes de haut niveau, offrant aux habitants une occasion unique de découvrir une discipline spectaculaire, inclusive et porteuse de valeurs fortes !

Un événement de portée européenne dans notre village

Après avoir organisé avec succès le premier tour de l'Euroleague en mars 2024, le PVV a été sélectionné par les instances européennes pour organiser le tour final de la compétition. Le choix de Saint-Jean de Moirans témoigne de l'engagement du club à ancrer ses activités sur le territoire local. Cet événement est une véritable vitrine pour la commune, qui a accueilli plus de 60 athlètes, une dizaine d'officiels, ainsi que de nombreux spectateurs venus de toute la région et au-delà.

LE PAYS VOIRONNAIS VOLLEY :
UN CLUB EXEMPLAIRE

Fort de ses 544 licenciés et de ses 41 équipes, le PVV est aujourd'hui le plus grand club de volley de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Créé autour des valeurs de respect, de diversité et de performance, il

se distingue par son engagement en faveur de l'inclusion. Labellisé "Or" dans les catégories Volley Assis, Volley Santé et Volley Formation par la Fédération Française de Volley, le club œuvre au quotidien pour rendre le sport accessible à tous, quels que soient l'âge, le genre ou les capacités physiques.

Le volley assis : un sport inclusif et spectaculaire

Moins connu que le volley traditionnel, le volley assis est une discipline paralympique qui se joue au sol, avec un filet plus bas. Les règles sont proches de celles du volley-ball classique, mais la rapidité et la précision des échanges rendent ce sport particulièrement intense et spectaculaire. Il est pratiqué par des athlètes en situation de handicap, mais aussi par des valides, dans une démarche de mixité et d'inclusion. Le PVV a su se hisser parmi les meilleurs clubs français dans cette discipline.

Premier finaliste français de l'Euroleague en 2024 et 3e du Championnat de France la même année, il compte dans ses rangs plusieurs joueurs de l'équipe de France, qui ont participé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. À travers son engagement dans le volley assis, le club promeut des valeurs essentielles : la solidarité, l'inclusion et le dépassement de soi.

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE!

Plus qu'une simple compétition sportive, cette finale de l'Euroleague a été une véritable fête du sport et de l'inclusion. Elle témoigne de l'engagement du Pays Voironnais Volley et de la commune de Saint-Jean de Moirans en faveur de valeurs fortes, qui dépassent largement le cadre du terrain. Habitants, entreprises, associations : chacun a eu un rôle à jouer pour faire de cet événement une réussite collective.



Pour revenir sur le fabuleux WE des 4,5 et 6 avril 2025 nous avons choisi de faire partager l'article que Jean Christophe Rambeau a diffusé sur les réseaux sociaux. Jean-Christophe est l'un des trois joueurs qui ont participé aux JO paralympiques et à de très nombreuses compétitions dans le monde entier avec l'équipe de France.

“ Ce week-end, j'ai eu l'immense privilège de disputer avec mon équipe du volley ball assis PVV (Pays voironnais volley) la Golden EuroLeague Men Paravolley à Saint-Jean de Moirans, une compétition de volleyball qui restera gravée dans ma mémoire.

Avec le soutien de mon entreprise Groupe Bouygues, nous avons été témoins d'un véritable feu d'artifice sportif, où l'intensité des matchs a côtoyé l'esprit d'amitié et d'inclusion. Des équipes de haut niveau, un public enflammé, des bénévoles incroyables et des moments d'émotions indescriptibles... Ce week-end, le volley ball n'a pas seulement

été un sport, mais un puissant vecteur de diversité et de solidarité.

Le volley ball assis, un sport phare des Jeux paralympiques, est bien plus qu'une simple discipline. Il démontre, avec force, que sport et handicap vont bien au-delà des frontières physiques et mentales, offrant à chacun l'opportunité de briller. Ce sport témoigne d'un monde où l'inclusion et la diversité ne sont pas de simples mots, mais une réalité, faisant de notre planète un endroit plus riche et plus humain. Merci à tous ceux qui ont rendu cette expérience possible et ce club incroyable pour avoir rendu possible ce rêve ! ”

Jean-Christophe remercie donc le club, la municipalité, les sponsors et surtout les nombreux spectateurs (dont 300 enfants d'écoles le vendredi) qui ont permis de gagner un match pour finir quatrième de la compétition européenne .



Les joueurs du PVV qui jouent en Équipe de France
 n°7 : Damien Roget
 n°9 : Jean-Christophe Rambeau
 n°5 : Thomas Veyret

Engazonnement du cimetière

Le projet d'engazonnement du cimetière vise non seulement à embellir cet espace mais également à le rendre accessible à tous.

Après un an d'implantation et de suivi, nous pouvons constater une très bonne installation du gazon (voir photo). Le mélange gazon est présent entre 85% et 90% suivant les allées. C'est un résultat très encourageant, les zones plus claires vont se regarnir naturellement. Actuellement, le gazon poursuit son tallage (multiplication par ramifications latérales depuis la base du pied). Sur certaines périodes (hiver/été), le gazon peut devenir plus jaune ou avoir des brins secs, c'est normal. La société "Souffle Vert" qui a réalisé ces travaux se dit très satisfaite du résultat obtenu après seulement un an, et a félicité les services techniques pour le bon entretien de cet espace. Cependant, plusieurs problèmes compliquent sa réussite :

- le passage de véhicules à l'intérieur, qui dégrade la pousse du gazon,
- l'utilisation de pesticides pour entretenir

certaines tombes privées,

- le manque d'entretien de certaines tombes privées, provoquant des débordements de mauvaises herbes sur les tombes voisines,
- le vol d'arrosoirs, qui malheureusement vient encore trop souvent pénaliser ceux qui travaillent à embellir cet endroit.

Nous devons rappeler que les services techniques peuvent intervenir dans les espaces communs (chemins, jardin du souvenir, etc.), mais en aucun cas sur une tombe privée, qui doit être entretenue par son concessionnaire ! Afin de préserver et valoriser ce lieu de recueillement, nous envisageons de mettre en place un règlement du cimetière pour limiter les pratiques problématiques décrites ci-dessus.

Par ailleurs, les murs du cimetière montrent des signes de vieillissement, (fissures et morceaux de crépi qui se détachent). Consciente de ces dégradations, la Mairie prévoit prochainement des travaux de restauration de son enceinte.



Achat d'une tondeuse autoportée



Aziz Boukersi, adjoint aux travaux et Fikri Mahanan

Fikri Mahanan, responsable des services techniques, a souhaité que la commune acquière une tondeuse autoportée, dans un objectif clair : améliorer les conditions de travail des agents. Cette proposition a été validée par les élus.

Le choix s'est principalement porté sur cet investissement pour des raisons de santé et de confort de travail. Les tondeuses poussées, utilisées jusqu'à présent, exigent un effort physique important et peuvent engendrer de la fatigue ainsi que

des troubles musculo-squelettiques. La tondeuse autoportée, quant à elle, permet de réduire significativement la pénibilité du travail, tout en augmentant l'efficacité et la sécurité sur le terrain.

Cet équipement moderne répond à une double exigence : préserver la santé des agents et assurer un entretien de qualité des espaces verts. Il s'inscrit pleinement dans notre démarche de modernisation des outils de travail et de valorisation du rôle des agents techniques.

Travaux de voirie



Chemin du Gay : réalisation d'un coussin lyonnais pour limiter la vitesse



Chemin de Pré Novel : reprise d'une partie du chemin en enrobé soit 120m² et création de 5 voies de garage pour que les véhicules puissent se croiser.

Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

Avenir de l'école

CHOIX DE L'ARCHITECTE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
AMÉNAGEMENT COURS DE RÉCRÉ
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

Four Fauvet

DÉCISION
ACQUISITION
RÉUNION DE CONCERTATION
PRÉPARATION DU SITE
NETTOYAGE DES ABORDS
CUISSON DES PAINS
AMÉNAGEMENTS
RÉDACTION RÉGLEMENT INTÉRIEUR
INAUGURATION



Hameau du Delard

Création de trottoirs

ÉTUDES PRÉALABLES
ACQUISITIONS FONCIÈRES
CHOIX DES ENTREPRISES
CHOIX DES ENTREPRISES
TRAVAUX
INAUGURATION



Rue de la Colombinière

Résidence intergénérationnelle

DÉCISION
ACQUISITION
MONTAGE JURIDIQUE
PRÉSENTATION DU PROJET
ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
CHOIX DES ENTREPRISES
TRAVAUX
RÉCEPTION
INAUGURATION



Chemin du Janin

Chemins piétonniers

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Sur l'ensemble du village

Rénovation des logements sociaux

ÉTUDE PRÉALABLE
BILANS ÉNERGÉTIQUES
CHOIX DES ENTREPRISES
TRAVAUX



Villas du Scey et logements de la Rue du 8 mai 1945

Culture et éducation : deux piliers essentiels de la démocratie

Le chantier de notre nouvelle école est en passe de s'achever, même si, malgré nos efforts, toutes les classes ne pourront intégrer leurs nouveaux locaux le 1^{er} septembre. En effet, deux classes resteront dans l'ancien bâtiment de maternelle jusqu'à la rentrée des vacances d'automne, date à laquelle l'ensemble des travaux devraient être terminés. Ne resteront que les finitions et les espaces extérieurs. D'ici là, la motricité restera quant à elle dans la petite salle du CSC, qui ne sera rendue aux associations qu'en novembre.

Mais au-delà des nouveaux bâtiments qui vont venir embellir la place centrale du village, cette nouvelle école est pour nous un symbole, celui de la place essentielle de l'éducation, et au-delà, de la culture, dans la vie publique, et surtout en démocratie.

Cela peut sembler une évidence, une vérité qui n'a plus besoin d'être rappelée depuis de longues années... Depuis la citation *"ouvrir une école, c'est fermer une prison"*, faussement attribuée à Victor Hugo, mais qui trouve malgré tout son origine dans l'histoire républicaine de la fin du 19^e siècle.

Une évidence qui, pourtant, est loin de l'être à de nombreux endroits du monde.

L'accès à l'école, une différence entre dictatures et démocraties ?

Bien sûr, tout le monde, ou presque, sait ce qui se passe en Afghanistan, où le régime religieux ultra-conservateur des Talibans a interdit l'école aux filles de plus de 12 ans, pour les cantonner à la maison et aux travaux ménagers. Seules les écoles privées religieuses leur sont ouvertes, la plupart d'entre elles n'y ayant de facto pas accès.

Mais qu'en est-il ailleurs dans le monde, et particulièrement dans les démocraties ? L'actualité nous fournit de nombreux cas de dérives autoritaires qui malmènent l'école, qu'elle soit publique ou privée. Particulièrement aux États-Unis, où une attaque sans précédent touche l'école de la maternelle à l'université, remettant en cause la liberté pédagogique, le choix de manuels, certains habitants de Floride allant jusqu'à brûler les livres de bibliothèque lorsqu'ils ne les jugent pas conforme à leur *"morale"* religieuse. Dans les plus prestigieuses universités américaines, de nombreux programmes de recherche se voient réduits à néant lorsqu'ils portent sur ce qui déplaît au pouvoir : égalité des sexes, diversité, changement climatique, par exemple. Mais la liste est bien plus longue.

Cela n'arriverait pas en Europe, penserez-vous... à tort, malheureusement. Dans la Hongrie de Victor Orban, le Ministère de l'Éducation Nationale a été supprimé⁽¹⁾, comme aux États-Unis, et le pouvoir met tout en œuvre pour contrôler les enseignants et les savoirs qui sont enseignés à l'école. Les manuels scolaires sont contrôlés ou réécrits pour correspondre à la vision historique du gouvernement,

comme en Russie ; le statut de fonctionnaire a été retiré aux enseignants, ce qui permet de les renvoyer plus facilement en cas de non-respect des directives politiques. Et, là encore, la liste est longue, et ce n'est qu'un exemple.

Et en France, qu'en est-il ?

En France, pas de telles évolutions heureusement ! Mais un état de l'Éducation nationale qui laisse malgré tout un peu perplexe.

Dans de nombreux départements, l'état des bâtiments scolaires laisse à désirer : locaux vétustes et dangereux, non adaptés aux évolutions climatiques en cours selon un rapport du Sénat⁽²⁾. Difficulté à réduire les inégalités sociales et à transmettre des compétences utilisables dans la vie, au-delà des savoirs scolaires, comme le montrent les enquêtes PISA⁽³⁾, où la France se classe tout juste dans la moyenne...

La commune ne peut pas tout, mais doit tenir son rôle.

Sur ce dernier point, les savoirs, savoir-faire, programmes... la commune n'est pas compétente. Mais pour ce qui est de l'accueil des enfants, et particulièrement des bâtiments scolaires et des temps périscolaires, elle a un rôle essentiel à jouer, qui lui est délégué par l'État : mettre à disposition des locaux adaptés et conformes à la réglementation, proposer un service de restauration scolaire abordable, proposer des activités périscolaires avec des animateurs dédiés pendant les temps de *"garderie"*, avant et après les horaires scolaires.

La nouvelle école s'inscrit dans ce cadre : des bâtiments aux toutes nouvelles normes environnementales garantissant une accessibilité optimale à tous, le choix d'une ossature en bois local (Chartreuse), une végétalisation des espaces extérieurs pour éviter les *"puits de chaleur"*, des salles de grande taille et dans l'ensemble très lumineuses, ce ne sont que les quatre points les plus importants.

Bien sûr, cela a un coût. Mais c'est en regardant en arrière, mais aussi en suivant l'actualité mondiale mouvementée de ces derniers mois sur les questions éducatives qu'il faut penser ce coût. Benjamin Franklin, un des *"pères fondateurs"* des États-Unis, résumait cela d'une phrase que l'on pourrait traduire ainsi : *"Vous trouvez que l'éducation coûte cher ? Essayez-donc l'ignorance !"*

Malgré le coût de notre nouvelle école, la municipalité est fière de se battre pour la culture, pour l'éducation des enfants. D'apporter sa pierre à l'édifice afin qu'il soit le plus solide possible et résiste aux assauts de ceux qui préfèrent l'ignorance, car elle permet de contrôler les peuples.

(1) : www.snuipp.fr/actualites/posts/hongrie-faire-taire-toute-contestation

(2) : www.senat.fr/rap/r22-800/r22-8004.html

(3) : www.education.gouv.fr/pisa-programme-international-pour-le-suivi-des-acquis-des-eleves-41558

VIRADES DE L'ESPOIR



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



REPAS DES AÎNÉS



CÉRÉMONIE DES VŒUX



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE



CÉRÉMONIE DE LA DÉPORTATION



CHASSE AUX ŒUFS



CARNAVAL



APÉRO LECTURE



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



DERNIÈRE RÉUNION POUR LE CME



1^{er} rang : Maxime, Nina, Lily, Zahra, Louis, Maël. 2^e rang : Sacha, Estelle, Samuel, Adrien. Absentes : Lola et Lucie

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



APRÈS MIDI SPORTIVE



JEUX-CONCOURS

Concours du plus beau sapin de Noël



Bravo à Daisy GIRAUD pour ce superbe sapin !

La photo-mystère

**Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?**



Photographiez-vous à côté de l'endroit où a été prise la photo-mystère.

Envoyez votre photographie par mail à l'adresse suivante :

s.moncho@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 31 août 2025**

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort : un parmi les gagnants du quartier où a été prise la photo et un parmi les gagnants des autres quartiers.

Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en mairie.

Si personne n'a trouvé au **31 août**, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune et les deux premiers qui trouvent auront gagné.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr